

Inauguration de La Chapelle II

Communiqué de presse

Naissance d'un nouveau quartier qui fera référence à Genève

La seconde tranche de La Chapelle à Lancy donne naissance à un vaste quartier de plusieurs hectares et de 2000 habitants. C'est le premier projet de cette ampleur qui voit le jour dans le Canton de Genève depuis de très nombreuses années. Il préfigure l'avenir du développement immobilier dans le Canton en permettant au plus grand nombre de se loger à Genève dans un quartier de qualité.

Lancy, le 27 septembre 2018. Inauguré ce jour par M. le Conseiller d'Etat en charge de la Cohésion sociale, Thierry Apothéloz, les élus de la Ville de Lancy et l'ensemble des partenaires du projet, la Chapelle 2 est la seconde tranche du quartier de la Chapelle situé sur la commune de Lancy, aux portes de Genève et de la future station CEVA de Carouge-Bachet.

« Le quartier de La Chapelle est le premier grand projet immobilier, exemplaire dans sa conception, sorti de terre depuis bien longtemps à Genève, se félicite Thierry Apothéloz. Avec les 312 nouveaux logements de la deuxième tranche et les 380 de la première, ce quartier répond aux besoins des classes moyennes, des séniors, des familles et des jeunes couples aux revenus modestes qui doivent pouvoir se loger à Genève dans de bonnes et meilleures conditions. »

Au terme des deux étapes de construction, La Chapelle I et La Chapelle II, La Chapelle est aujourd'hui un quartier homogène de dix-huit immeubles incluant 692 logements, pouvant accueillir près de 2'000 habitants pour une surface brute de plancher de 65'700 m².

Les terrains sont la propriété de la Fondation Berthe Bonna-Rapin (FBBR) et de l'Hospice général qui a concédé des droits de superficie à la Fondation privée pour des Logements à Loyers Modérés (FPLM) pour la construction de plusieurs bâtiments. Ces trois partenaires ont été les maîtres d'ouvrage de ce projet.

Ce nouveau quartier est donc le fruit d'un partenariat très positif entre la FBBR, la FPLM, l'Hospice général, la Ville de Lancy et l'Etat. La Ville de Lancy s'est notamment chargée de construire dans les délais les équipements du quartier, une des plus grandes crèches du Canton et une importante école intercommunale « Le Sapay » dotée d'un équipement sportif complet (une piscine et deux salles d'éducation physique).

Afin de respecter l'objectif d'une véritable mixité sociale et générationnelle, la répartition des logements sur la Chapelle 2 s'est faite de la manière suivante : 159 logements subventionnés sous les régimes HLM (19), HM (47) et HM-LUP (93), 114 logements sont en loyer libre ZD LOC et 39 sont vendus en ZD PPE.

A titre d'exemple, le coût contractualisé des loyers HLM est de CHF 1175 / mois pour un 3 pièces, CHF 1567 / mois pour un 4 pièces et CHF 1958 / mois pour un 5 pièces.

Grâce à la proximité du Bachet-de-Pesay (5 minutes à pied), le quartier de La Chapelle est naturellement adapté à l'écomobilité : CEVA, TPG, P+R, pistes cyclables, itinéraires piétons. Les cycles et les piétons auront des accès facilités pour promouvoir la mobilité douce. Un chemin qui leur est destiné traversera en effet l'ensemble du quartier de La Chapelle pour rejoindre la nouvelle gare CEVA Carouge-Bachet. Par ailleurs, la piste cyclable longeant la route de La Chapelle sera facilement accessible pour tous les résidents.

La nouvelle école intercommunale, la crèche, le centre d'animation pour aînés, les jardins potagers, la grande esplanade, les aménagements extérieurs s'inscrivent également dans cette logique de proximité, de services, de mobilité douce dans un quartier de qualité où il fait bon vivre.

www.la-chapelle.ch

Contact presse
Alexandre Oberson
aob@dynamicsgroup.ch
+ 41 76 587 08 94